

FRONERI FRANCE SAS PILPA rappelle Bûchettes PILPA Les Délices Pistache, Chocolat, Café x6



- Noms des modèles ou références concernés : Bûchettes PILPA Les Délices Pistache, Chocolat, Café x6
- Marque : PILPA
- GTIN 3251511610005 Lot LPL9312 - LPL9313 Date de durabilité minimale 30/11/2021
- Conditionnements : Bûchette
- Date début/fin de commercialisation : du 15/11/2019 au 02/08/2021
- Température de conservation : Produit à conserver au congélateur
- Informations complémentaires : Bûchettes PILPA Les Délices Pistache, Chocolat, Café x6
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : CARREFOUR, CASINO, CORA, LECLERC, GIMBERT SURGELES, SYSTEME U, INTERMARCHE, MATCH, AUCHAN

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène, au-delà de la limite réglementaire, dans des gommes gélifiantes entrant dans la composition.
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques
- Description complémentaire du risque : Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales réglementaires dans une matière première entrant dans la composition.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : samedi 2 octobre 2021

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Pour toute question, vous pouvez contacter ce n° de téléphone dédié : 09.74.36.15.77

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre